

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR



INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE
NOIRE CHEIKH ANTA DIOP
Ad maiorem scientiae et Africae gloriam



Boîte postale : 206 Dakar (Sénégal)
Standard (221) 33 825 98 90 –
Ligne directe (221) 33 824 16 52
Fax : (221) 33 824 49 18 –
Email : ifan@ucad.edu.sn

Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire Ch. A. Diop (IFAN Ch. A. Diop)

Appel à contributions

Le **Bulletin de l'IFAN**, série A (Sciences de la Vie, Sciences de la Terre), lance un appel à contribution d'articles pluridisciplinaires pour le tome LVII (1-2) à paraître en mars 2026.

Fondé en 1939, le **Bulletin de l'IFAN** publie des articles originaux ou de synthèse, des notes et documents et des comptes rendus bibliographiques sur des sujets relatifs à l'Afrique noire et spécialement l'Afrique noire occidentale, dans les différents domaines des Sciences de la Vie et de la Terre pour sa série A et dans ceux des Sciences humaines pour sa série B.

Ces études sont généralement rédigées en français, mais peuvent l'être en anglais ou éventuellement en allemand, espagnol, italien, ou portugais. Dans les autres cas, une traduction en français ou en anglais sera nécessaire.

Les articles (bibliographie comprise) ne devront pas dépasser 30 pages en interligne simple. La police recommandée est Times New Roman, corps 12. Les notes de bas de pages seront traitées dans la même police de caractères, corps 10.

Un résumé doit figurer obligatoirement en début d'article, rédigé par l'auteur dans la langue de publication de l'article. Il doit contenir les principaux éléments de l'étude, surtout ceux qui n'apparaissent pas dans le titre, en particulier son objet, sa méthodologie, les principaux éléments apportés et les conclusions essentielles.

À la suite du résumé dans la langue de publication doit figurer **un résumé dans une autre langue de communication internationale** (français ou anglais) précédé du titre traduit dans cette langue ; ce résumé peut être plus long et plus complet que le résumé dans la langue de publication.

Des mots-clés doivent être mentionnés après les résumés, de façon à pouvoir intégrer l'article dans les systèmes internationaux de bases de données.

Chaque article comportera des subdivisions avec des titres et sous-titres courts en minuscules. La hiérarchie entre les différents niveaux de titres doit être très claire.

Les citations sont placées entre guillemets doubles et insérées dans le corps du texte, lorsqu'elles sont courtes. Si elles atteignent au moins quatre lignes, elles sont placées en retrait. Toute citation, directe ou indirecte, doit être référencée.

Les citations de seconde main ne sont pas admises.

Les références sont incorporées dans le texte, selon le système auteur-date sans ponctuation, entre parenthèses, comme suit :

(Fall 1980) et, en cas de renvoi à la page : (Fall 1980 : 118) ou (Fall 1980 : 117, 120, 130).

Dans le corps du texte, le nom est présenté en minuscules, à l'exception de l'initiale en majuscule : Vernant ; Vidal-Naquet ; Diop.

Les notes de bas de page seront numérotées de façon continue. Il est conseillé d'éviter l'excès de notes (en nombre ou en longueur).

En dehors des sigles, aucun mot ne doit être écrit en capitales, même au niveau des titres. Il est demandé de ne pas mettre de point ni d'espace après chaque lettre (exemple : IFAN et non I. F. A. N.).

Les majuscules initiales doivent être réservées au début des phrases et aux noms propres ou considérés comme tels (et aussi aux noms communs en allemand) et elles seront accentuées, le cas échéant (Ä, Â, É, Ê, Ô, etc.).

Aucun texte ne doit être soumis s'il a déjà été publié ou s'il est en instance de l'être dans une autre revue. Les manuscrits reçus sont soumis à un comité de lecture qui a pour mission de juger leur contenu aux points de vue de leur valeur scientifique et de l'opportunité de leur publication par l'IFAN. Les auteurs sont informés de la décision prise par ce comité. La rédaction se réserve la possibilité de procéder à des retouches dans le texte et à des suppressions dans les tableaux et illustrations.

Une bibliographie sera attachée à chaque contribution, et devra être présentée comme suit.

Présentation bibliographique (dans l'ordre alphabétique, uniquement)

1) ouvrages imprimés, à présenter comme suit, à l'exclusion de toute autre mention

a) ouvrage en 1 vol.

FOURNIER, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.

b) titre générique d'un ouvrage et titre propre d'un volume

GURVITCH, G. (1969). *La vocation actuelle de la sociologie, t. 1, Vers la sociologie différentielle*. Paris : PUF.

c) contribution à un ouvrage collectif

THILMANS, G. (1997). « Puits et captivités à Gorée aux XVII^e et XVIII^e s. » : 107-120, 5 ill., *in* : D. Samb (éd.) *Gorée et l'esclavage*. Dakar : IFAN Ch. A. Diop.

2) Mémoire ou thèse (norme AFNOR Z44-050, simplifiée)

NGOM, P. M. (1995).- *Caractérisation de la croûte birimienne dans les parties centrale et méridionale du supergroupe de Mako*.- Th. État : Géol. : UCAD de Dakar.- 243 f.

3) Article

CASTER, F. (1964). « Les réseaux modernes », *Géographie urbaine* XII (9) : 234-289, 11 fig., 3 ill., 1 carte.

Les contributions (format word) sont à envoyer à : publications.ifan@ucad.edu.sn et seront publiées dans le *Bulletin de l'IFAN*, série A, LVII (1-2) en mars 2026.

CALENDRIER :

Date limite de soumission : **31 décembre 2025**

Notification et retour d'expertise aux auteurs : **27 janvier 2026**

Retour définitif des textes corrigés : **10 février 2026**

Envoi des tirés à part (TAP) : **18 mars 2026**